en évidence. De plus, l'écorce ainsi séparée est occupée par de nombreux faisceaux foliaires disposés sur plusieurs cercles, les uns directs, les autres inverses.

Dans les trois premières tribus, les faisceaux n'ont pas de gaîne scléreuse et leur bois est creusé d'une lacune résultant d'abord de la dissociation, puis de la destruction d'un paquet de vaisseaux très étroits. Dans les *Nelumbo*, les faisceaux ont une gaîne scléreuse et leur bois est creusé d'une lacune provenant de la résorption pure et simple d'un seul très gros vaisseau spiralé. Les plantes des trois premières séries ont leur épiderme muni de poils mucipares, laissant après leur destruction une cellule basilaire en forme de godet. Ces poils manquent aux *Nelumbo*. Enfin, si les *Nelumbo* ont, comme les autres Nymphéacées, un tissu laticifère, elles possèdent en outre un tissu oxalifère qui manque aux premières.

En résumé, tout un ensemble de caractères anatomiques vient s'ajouter à l'ensemble des différences morphologiques externes déjà bien connues : absence d'albumen et de périsperme, absence de développement de la radicule à la germination, etc., pour corroborer l'opinion énoncée par M. Trécul dès l'année 1854. « Les Nélumbées, dit M. Trécul, diffèrent au dernier degré des Nymphéacées, non seulement par les caractères de leurs fleurs, de leurs fruits et de leurs graines, mais encore par les phénomènes de la germination, la structure anatomique de leur embryon, de leurs rhizomes, de leurs pétioles et de leurs pédoncules, etc. Ces deux familles n'ont de commun que le nombre des cotylédons, les fleurs polypétales, les étamines nombreuses et le milieu dans lequel elles vivent; mais elles ressemblent en cela à beaucoup d'autres familles (1). » On doit donc regretter que l'opinion déjà si fortement motivée de M. Trécul n'ait pas trouvé plus de crédit auprès des botanistes descripteurs, et que, depuis son mémoire, les *Nelumbo* aient été plus étroitement que jamais réunis aux Nymphéacées. MM. Bentham et Hooker n'en font en effet, comme il a été rapporté plus haut, qu'une simple subdivision de la famille des Nymphéacées, équivalente aux Cabombées et aux Nymphéacées proprement dites.

M. G. Camus fait à la Société la communication suivante :

### HERBORISATION A MARINES (SEINE-ET-OISE), par M. G. CAMUS.

*Itinéraire.* — Départ de Paris, par la gare du Nord ou de l'Ouest, pour la station de Chars. Herborisation dans la partie nord du bois qui se trouve entre Chars et Marines; bois du Heaume; déjeuner à Marines. Re-

(1) Trécul, *loc. cit.* p. 169.

tour à la vallée de la Viosne par le bois de Chars (partie sud) jusqu'à Brignancourt, où se trouvent la tourbière de même nom, l'étang de Vallière et la tourbière de Santeuil. Retour par la station de Ws-Marines.

Dans la liste des plantes que l'on peut récolter, celles qui sont précédées d'un astérisque n'avaient pas encore été signalées, et je les ai trouvées à l'herborisation de l'École de pharmacie dirigée par M. Chatin en juillet 1885.

*Aconitum Napellus* L. — Abondant, tourbière de Brignancourt.
*Drosera rotundifolia* L., *D. longifolia* L., **D. obovata* Mert. et Koch. — Tous les trois dans la tourbière de Brignancourt, partie sud.
* *Parnassia palustris* L. — En compagnie des *Drosera*.
*Pirola rotundifolia* L. — Bois du Heaume; n'a pas été retrouvé dans les îlots de l'étang de Vallière.
*P. minor* L. — Bois du Heaume.
* *Linum tenuifolium* L. — Coteaux près de Santeuil, avec les quatre espèces suivantes :
*Coronilla minima* L.
* *Libanotis montana* All.
* *Fœniculum officinale* All.
* *Chlora perfoliata* L. — Forme naine.
* *Anchusa italica* Retz. — Abondant mais localisé, coteau de Brignancourt.
* *Anagallis tenella* L. et **Pinguicula vulgaris* L. — Tourbière de Brignancourt.
*Vaccinium Myrtillus* L. — Bois du Heaume.
*Phyteuma orbiculare* L. — Coteaux de Santeuil.
*Dipsacus pilosus* L. — Noisement.
*Cirsium hybridum* Kochr. — Tourbière de Brignancourt, Noisement.
*Antennaria dioica* Gærtn. — Bois du Heaume.
* *Rumex pulcher* L. — Près de la gare de Ws.
— *scutatus* L. — Murs de Bellay (Bouteille).
* *Thesium humifusum* DC. — Coteaux de Santeuil.
* *Loroglossum hircinum* Rich., **Ophrys muscifera* Huds. et **O. apifera* Huds. — Bois entre Marines et Chars.
* *Ophrys aranifera* Huds. var. *atrata* et *subfucifera*; **O. arachnites* Hoffm. — Coteaux de Santeuil.
* *Limodorum abortivum* Sw. — Coteaux près de Brignancourt.
* *Epipactis atrorubens* Schult. — Coteaux près de Santeuil.
* *E. palustris* Crantz. — Tourbière de Brignancourt.
*Liparis Lœselii* Rich. et **Carex Mairii* C. et G. — Tourbière de Brignancourt.
*Potamogeton plantagineus* Ducros. — Noisement et Brignancourt.
*Carex paradoxa* Willd. — Étang de Vallière.
— *pilulifera* var. *Bastardiana*. — Le Heaume.
* *Schœnus nigricans* L. — Marais de Brignancourt.
*Scolopendrium officinale* Sm. — Étang de Vallière.